



# **BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

## **BIAT**

Siège social : 70-72, Avenue Habib BOURGUIBA - 1000 Tunis  
Registre de commerce : B 187 881 996

### **I – Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2016**

#### **Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation consolidée au titre de l'exercice 2015 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2015 qui s'élève à 151.578.917,699 Dinars, majoré du report à nouveau de 42.997.997,820 Dinars, soit au total un résultat distribuable de 194.576.915,519 Dinars comme suit :

(En dinars)

<b>Résultat distribuable</b>	<b>194.576.915,519</b>
Réserves légales	-
Réserves pour plus-value sur cession de titres de participation	-
Réserves pour réinvestissements financiers	-39.998.170,000
Fonds social	-15.157.891,770
<b>Reliquat à distribuer</b>	<b>139.420.853,749</b>
Dividendes	68.000.000,000
<b>Report à nouveau</b>	<b>71.420.853,749</b>

En conséquence, le dividende par action est fixé à 4 Dinars par action, soit 40% du nominal des actions. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 15 juin 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives, les dotations affectées aux réserves pour réinvestissements financiers dans le cadre de la répartition du bénéfice de l'exercice 2010 d'un montant de 27.021.625,000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme brute de six cent mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

**Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme le cabinet FINOR et le cabinet F.M.B.Z – KPMG Tunisie en qualité de commissaires aux comptes pour une période de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

Lesdits cabinets sont également désignés comme commissaires aux comptes chargés de la mission de commissariat aux comptes relatifs aux états financiers consolidés de la banque pour une période de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

Elle charge le Conseil d'Administration de fixer leur rémunération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## II – Bilan relatif à l'exercice 2015 après affectation du résultat

### BILAN (Bilan après affectation du résultat)

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

(en Milliers de Dinars)

	31/12/2015	31/12/2014	Variation	En %
<b>ACTIFS</b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	519 194	411 346	107 848	26,22%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	805 687	774 481	31 206	4,03%
Créances sur la clientèle	6 583 294	5 920 745	662 549	11,19%
Portefeuille-titres commercial	1 101 495	872 178	229 317	26,29%
Portefeuille d'investissement	321 388	305 288	16 100	5,27%
Valeurs immobilisées	220 078	212 814	7 264	3,41%
Autres actifs	284 315	256 375	27 940	10,90%
<b>Total des actifs</b>	<b>9 835 451</b>	<b>8 753 227</b>	<b>1 082 224</b>	<b>12,36%</b>
<b>PASSIFS</b>				
Banque Centrale CCP et TGT	1 303	1 578	(275)	-17,43%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	519 666	120 738	398 928	330,41%
Dépôts et avoirs de la clientèle	8 090 342	7 513 761	576 581	7,67%
Emprunts et ressources spéciales	118 657	129 818	(11 161)	-8,60%
Autres passifs	402 259	368 030	34 229	9,30%
<b>Total des passifs</b>	<b>9 132 227</b>	<b>8 133 925</b>	<b>998 302</b>	<b>12,27%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital	170 000	170 000	-	-
Réserves	461 800	406 301	55 499	13,66%
Actions propres	-	-	-	-
Autres capitaux propres	3	3	-	-
Résultats reportés	71 421	42 998	28 423	66,10%
Résultat de l'exercice	-	-	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>703 224</b>	<b>619 302</b>	<b>83 922</b>	<b>13,55%</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>9 835 451</b>	<b>8 753 227</b>	<b>1 082 224</b>	<b>12,36%</b>

### III Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2015

(En milliers de dinars)

	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES LEGALES	RESERVES ORDINAIRES	AUTRES RESERVES		AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPOTES	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
					FONDS SOCIAL	RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES				
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015 AVANT REPARTITION	170 000	111 760	17 000	67 728	85 144	125 012	3	42 998	151 579	771 224
AFFECTATION AGO DU 27/05/2016					15 158	39 998		28 423	-83 579	0
DIVIDENDES									-68 000	-68 000
TRANSFERT DES RESERVES				27 022		-27 022				0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015 APRES REPARTITION	170 000	111 760	17 000	94 750	100 302	137 988	3	71 421	0	703 224